



Suite à l'action salaire lors du dernier CCE : un vrai 1er résultat !

Action intersyndicale CFDT-CGT-FO lors du CCE du 29 juin avec remise à la direction des 8000 premières pétitions "salaires" ...



Un vrai premier résultat : **l'annonce du paiement triple de la journée anniversaire non prévu à l'origine**. Le prochain CCE est convoqué le 30 août pour valider cette prime.

Cependant le problème concernant les salaires de base reste entier :

- Une grille des salaires complètement écrasée.
- L'intégration des 30% de GDI totalement digérée.
- Pas de rattrapage du non paiement illégal des temps pauses entre 2000 et 2008.

Pratiquer une politique du tout variable qui verrait les salaires réduits à leur part la plus congrue, n'est pas acceptable.

Continuons d'exiger de réelles négociations sur les salaires de bases !

à suivre...

la **Cfdt** avec vous et pour vous

